

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, ce contre quoi l'honorable sénateur semble s'insurger, c'est que les premiers ministres ont préféré une représentation égale à une représentation équitable.

Le sénateur Perreault: Élargissons le débat et demandons-nous pourquoi on a permis à ces premiers ministres, dont certains faisaient leurs premières armes, de jouer un rôle aussi déterminant pour l'avenir de notre pays. On a littéralement fait fi des nombreuses heures que le président du comité Beaudoin-Dobbie et ses collègues, qui ont fait un excellent travail, ont consacrées à la question.

Le sénateur Murray: Je partage l'avis de l'honorable sénateur au sujet de l'excellent travail accompli par notre collègue, le sénateur Beaudoin, et les autres membres du comité. Le fait est que le Sénat est une institution du Parlement, de notre fédération, et que c'est aux premiers ministres qu'il appartient de proposer des modifications à notre Constitution, comme c'était le cas en 1867. Lorsque les représentants du Haut-Canada, du Bas-Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick se sont rencontrés, ils ont conçu un sénat qui semblait convenir à leur époque. Nos premiers ministres, lors de leurs réunions à Charlottetown et, précédemment, à Ottawa, ont conçu un sénat qui leur semble répondre aux besoins de présents et à venir.

Il est à noter toutefois qu'un bon nombre des décisions concernant l'élection des sénateurs, les procédures propres à cette assemblée et divers aspects des relations de celle-ci avec l'autre Chambre n'ont pas encore été arrêtées et que ce rôle incombera au gouvernement fédéral.

Le sénateur Perrault: La question que se posent un grand nombre d'entre nous est la suivante: qui a parlé au nom du Canada lors des négociations? Oui, qui a parlé au nom du Canada? Qui a parlé de la nécessité d'un parlement fédéral efficace?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je crois que mon collègue trouverait beaucoup de gens, et non seulement parmi les participants à ce processus, mais également chez les citoyens ordinaires, pour dire que le nouveau Sénat proposé renforce l'institution parlementaire tout entière et resserre les liens de la fédération canadienne. Si l'honorable sénateur n'est pas de cet avis, ce qui semble être le cas, il aura tout le loisir, au cours du débat référendaire qui se tiendra dans sa province, la Colombie-Britannique, et ailleurs, s'il le juge à propos, de faire campagne dans le camp du «non», ou encore de s'opposer à la résolution portant à modification de la Constitution lorsque celle-ci sera soumise à l'étude de cette assemblée.

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Je remarque que dans sa réponse, le ministre a déclaré que de nombreux Canadiens ce qu'il vient de nous répéter croient. Est-il d'avis que cette nouvelle légitimité donnera aussi plus de pouvoir au Sénat?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je suis entièrement d'accord avec le projet.

Le sénateur Molgat: Ce n'est pas ce dont il est question. On parle maintenant du Sénat. En répondant au sénateur Perrault, vous avez dit que de nombreux Canadiens croient que ce

[Le sénateur Perrault.]

projet va accroître les pouvoirs du Sénat ou renforcer le Sénat. Est-ce que vous êtes de cet avis?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, c'est évident selon moi que l'adoption du projet permettra de renforcer l'institution du Parlement et que, puisque le Parlement est généralement accepté au sein de la fédération, de renforcer aussi les liens qui unissent tous les Canadiens.

Le sénateur Molgat: Mon ami n'a pas encore répondu à ma question. Selon lui, le Sénat sera-t-il plus fort à la suite de cet accord? Aurons-nous un Sénat avec des pouvoirs accrus?

Le sénateur Murray: Absolument, honorables sénateurs, la légitimité démocratique va renforcer le Sénat.

Le sénateur Perrault: Vous ne croyez pas un seul mot de ce que vous dites.

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN LE DÉDOUBLEMENT DES SERVICES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, ma question apparaîtra peut-être faire suite à celle qu'a posée le sénateur Perrault il y a quelques instants au sujet de l'industrie des lignes aériennes.

Le gouvernement envisage-t-il de prendre des mesures pour mettre un terme au dédoublement irresponsable de services dans lequel les deux transporteurs aériens se sont engagés et à cause duquel ils se sont gravement endettés, problème dont parlait le leader du gouvernement il y a quelques instants?

Les possibilités qui s'offrent consistent à financer la dette des transporteurs, ou faire ce qu'il incombe à un gouvernement de faire, c'est-à-dire voir à ce qu'on applique des règles propres à assurer la survie des lignes aériennes au Canada, puisqu'il s'agit d'une industrie vitale au transport des gens d'une région à l'autre.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, sans nécessairement souscrire à l'analyse que fait l'honorable sénateur pour expliquer les déboires financiers de ces deux sociétés aériennes, je peux simplement dire que nous souhaitons que la solution vienne du secteur privé. Si on opte pour la fusion, cette solution devra être examinée par le Bureau de la politique de concurrence, conformément à la Loi sur la concurrence, et peut-être aussi par l'Office national des transports, si c'était le vœu d'un requérant.

Je ne crois pas, honorables sénateurs, qu'il appartienne au gouvernement ou à un quelconque organisme central d'établir les horaires des sociétés de transport aérien au Canada. C'est aux lignes aériennes de prendre les mesures qui leur paraissent les plus conformes à leurs intérêts.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, ce que le ministre vient juste de dire c'est que le gouvernement n'a pas l'intention de maintenir des services qui sont pourtant absolument essentiels pour les citoyens de ce pays. Et c'est pourquoi, comme l'a dit le ministre, le gouvernement essaie d'amener le privé à trouver la solution à ce problème. Il y a eu dédoublement inconsidéré et néfaste des services, ce qui a réduit le facteur de charge. Il n'y a aucune autre justification à cette manœuvre que de couler la concurrence. Le gouvernement a laissé faire et a permis que les compagnies aériennes